

TRESORERIE DE SAINT MAIXENT EN COLERE

Les agents de la trésorerie de Saint Maixent l'Ecole s'opposent au projet de restructuration de services présenté par Mme Gabelle. Ils refusent de l'encourager et ne participeront pas à la réunion d'information (et non de concertation comme il nous a bien été précisé) du lundi 24 juin 2019.

Les agents de la trésorerie de Saint Maixent l'École se sont mobilisés et investis pour répondre au mieux aux fermetures des postes de La Mothe Saint Heray et plus récemment La Crèche.

Un manque de reconnaissance et de considération est ressenti par la totalité du service.

Le déplacement de la trésorerie de Saint Maixent l'École vers celle de Melle est aujourd'hui IMPOSEE à la TOTALITE des agents, sans tenir compte des conséquences sur la vie familiale, sur la santé, sur le porte-monnaie ...

On nous parle de cohérence géographique avec la carte intercommunale... Pourquoi déplacer la trésorerie de Saint Maixent à Melle, alors que la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a son siège social à Saint Maixent l'École ???? Le bâtiment restant ouvert, les agents ne comprennent pas cette décision.

Vous trouverez joint à ce document, un tableau récapitulatif de l'impact en temps et kilomètres pour chaque agent du service CEPL et quelques-uns du SIP.

Les transports publics étant quasiment inexistants, la totalité des agents sera obligée de se déplacer en voiture, (actuellement au moins 5 agents se déplacent à pied ou à vélo), ce qui entraînera une fatigue supplémentaire, des risques d'accident accrus sur le trajet domicile-travail, une perte importante de pouvoir d'achat (carburant, entretien des véhicules, assurances...) et une empreinte carbone plus importante.

Comme le soulignent les collègues du SIE de Niort, ce projet sacrifie la vie personnelle et familiale des agents.

« Frais supplémentaires de garderie (il est hors de doute que le projet tel qu'il est présenté à ce jour ne pourra conduire qu'à des frais supplémentaires en termes de garderie pour les enfants en bas âge. Néanmoins, pour approximative qu'elle puisse être, l'estimation du coût annuel serait de l'ordre de 400 € / an par enfant, **sans passer sous silence qu'il s'agit là de temps soustrait à la relation enfants-parents. Il est utile de préciser ici que nombre d'agents du service avait assumé le choix de privilégier la vie familiale en renonçant à prétendre à toute promotion professionnelle et que l'organisation familiale mise en place sera fortement perturbée par les mesures annoncées.** »

On nous parle d'alternative, suivre ou non sa mission, mais en cas de refus, une situation d'ALD est très inconfortable et nuira à l'efficacité, la technicité, le savoir faire et la motivation des agents.